



## BULLETIN D'ADHÉSION 2026

### **Tarifs pour l'année civile**

Individuel (le) : 40€      Couple : 45€

Étudiant (e) ou demandeur d'emploi (*avec justificatif*) : 20€

Associations : 45€

*Pour des raisons réglementaires, un reçu fiscal ne peut être établi que pour les sommes supérieures au montant de la cotisation fixée par l'assemblée générale. Fiscalement, il s'agit alors de dons.*

Être à jour de sa cotisation permet :

-de bénéficier du cycle de conférences

-de voter à notre **Assemblée générale** annuelle qui se tiendra le **03 mars 2026**.

-de s'inscrire aux sorties

-de recevoir le *Bulletin et Mémoires de la SAHIV* sans frais de port, si elle est réglée avant le 31 mars 2026. Après cette date, les frais d'envoi sont à la charge de l'adhérent (en 2025, 10 euros).

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de la SAHIV (SAHIV, Archives départementales, 1 rue Jacques-Léonard, 35000 RENNES)

*NB : Les cartes de membre de la SAHIV seront soit expédiées aux adhérents ayant joint à leur règlement une enveloppe affranchie, libellée à leur adresse soit délivrées lors de l'Assemblée générale.*

---

Notice à remplir pour toute nouvelle adhésion ou en cas de changement (adresse, courriel, téléphone)

**Prénom et Nom** (ou nom de l'association ou de l'institution) :

..... ....

Profession ..... Actif  Retraité

Étudiant  (préciser : niveau d'études, spécialité, établissement)

Demandeur d'emploi

**Adresse postale :**

N°..... rue (ou lieu-dit) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... **Courriel** : .....

Ci-joint chèque de ..... en règlement de la cotisation 2026 ou virement  
À adresser à : SAHIV, Archives départementales, 1 rue Jacques-Léonard, 35000 RENNES